

Réf: Dossier 384998

Avis de constitution

SOCIETE « AMK AGENCE CONSEIL »

Siège abidjan,cocody,2 plateaux 4eme tranche, Lot  
nd, llot nd

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 10/12/2024 reçus par Me Assata SYLLA SIDIBE, et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMK AGENCE CONSEIL »

Objet : -Consulting  
-Lobbying  
-Intermédiation  
-La participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ; notamment par voie de souscription ou achat de titres de création de sociétés nouvelles, apports, fusion ; alliance ou associations en participation, groupement d'intérêt économique ;  
- ET généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires et susceptibles de favoriser son développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social abidjan,cocody,2 plateaux 4eme tranche, Lot nd, llot nd

Dirigeant(s) Mlle TOURE NANA KENZA ZEINAB (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00773 du 18/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10378/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

